

Fiche de poste

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Référence du poste : 52P

Intitulé du poste : Adjoint technique spécialité restauration collective

Corps concerné : Adjoint technique

Affectation : Ministère de la Justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Mission des Services Pénitentiaires de l'Outre-mer

Localisation : Centre Pénitentiaire de Faa'a – Nuutania
Faa'a, route de Nuutania – 98702 Faa'a Tahiti

Poste profilé : Oui – 1 poste PV

ATTENTION :

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I - Missions et organisation du département / bureau :

Sous la responsabilité de l'attaché, le service de restauration collective a la charge d'assurer la préparation des repas pour les détenus du Centre pénitentiaire de Faa'a (Cuisine en gestion publique).

II - Description du poste

Fonctions transversales :

- Encadrer la main d'œuvre pénale et participer à son classement
- Participer au conseil technique auprès des services
- Contribuer à la prévention et au suivi de l'hygiène et de la sécurité
- Elaborer et rédiger des documents administratifs
- Elaborer des statistiques et tableaux de bord
- Participer à la veille technologique, réglementaire et juridique
- Encadrer un atelier de production

Fonctions spécifiques au domaine de la restauration :

- Assurer la sécurité des lieux
- Contribuer à la gestion des stocks
- Veiller à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Participer à l'élaboration des menus
- Veiller à la distribution des repas
- Contrôler les devis fournisseurs et élaborer les devis prestations

III - Compétences requises

Compétences générales :

Connaissances : Maîtrise des connaissances et savoir-faire relatifs aux différents métiers

- La réglementation pénitentiaire relative au domaine de l'emploi
- Les règles de sécurité pénitentiaires
- Les règles d'hygiène et sécurité au travail
- Les logiciels et applications bureautiques
- L'organisation et le fonctionnement de l'administration pénitentiaire
- L'organisation et le fonctionnement d'un établissement
- Les procédures administratives

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les techniques de contrôle et de sécurité
- Mettre en œuvre les techniques de communication et d'alarme
- Mettre en œuvre les techniques d'intervention
- Savoir utiliser les logiciels et applications bureautiques
- Mettre en œuvre les procédures administratives
- Savoir rendre compte par écrit
- Transmettre ses connaissances techniques (gestes et techniques professionnels)

Comportement professionnel :

- Aptitude à l'écoute et au dialogue
- Aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants
- Maîtrise de soi
- Rigueur
- Sens pédagogique
- Réactivité en cas d'incident
- Capacité à organiser et à prioriser

Compétences spécifiques au domaine de la restauration :

Connaissances :

- Les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Les techniques de gestion des stocks
- Les méthodes appliquées en restauration

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Assurer le suivi qualité
- Mettre en œuvre les techniques de gestion des stocks
- Analyser le comportement individuel et en groupe des détenus
- Animer une équipe

Les candidats devront justifier de leurs centres d'intérêts matériels et moraux en Polynésie française

Renseignements et candidatures :

Yannick MASSARD – Chef d'établissement – yannick.massard@justice.fr- tél 0689 80 35 41

Céline SCHMIDT – Responsable des services administratifs et financiers – celine.schmidt@justice.fr
0689 40 80 35 72